

Conseil National de la Recherche Archéologique

CNRA 1999-2002

Avis n° 7

23 janvier 2001

Le tunnel de la Major à Marseille

Dans son avis n° 4, « Tunnel de la Major à Marseille », du 10 mai 2000, la CNRA a marqué à la fois son intérêt pour la fouille dite « du tunnel de la Major » à Marseille et sa perplexité devant l'organisation du chantier, qui laissait craindre de possibles dépassements des délais.

Lors de la séance plénière du 23 janvier 2001, trois rapports de l'inspection générale de l'archéologie, de la CIRA Sud-Ouest et du collègue scientifique attaché à la fouille ont également souligné que si les premières tranches de l'opération ont bien été livrées aux aménageurs dans les délais prévus, l'ultime secteur en cours de fouille, D5, fait en revanche problème : il est manifestement impossible en effet de conduire ici, pour le 26 janvier, la « fouille exhaustive » que préconise l'avis n° 4 du CNRA.

Or, une reconnaissance soignée de cette zone est essentielle :

- d'abord parce qu'elle répond sans doute à la limite de la toute première ville grecque archaïque, initialement bornée par un vallon situé dans l'axe de la fouille ;
 - ensuite parce qu'elle offre l'ultime possibilité de vérifier les hypothèses sur la trame urbaine qui ont été avancées à partir du reste de la fouille, l'angle sud-ouest du secteur pouvant répondre à un carrefour de rues ;
 - enfin parce que la stratigraphie, telle que des sondages la font connaître, laisse espérer la mise au jour de niveaux anciens (du V^e siècle avant notre ère en particulier, si mal représenté à Marseille) et que le caractère humide de la zone est propice à divers prélèvements d'ordre paléo-environnemental
- tous éléments dont l'étude demande du temps.

Ces différents rapports s'accordent en outre avec le responsable de l'opération, F. Conche, à estimer à cinq semaines, en comptant au plus juste, le délai indispensable à l'achèvement de la recherche, délai d'autant plus justifié qu'il s'agit là d'un site unique en France par son ancienneté et la qualité de la documentation qu'il livre.

Le CNRA fait siennes toutes ces analyses. Il presse donc le ministère de la Culture et de la Communication d'user de tous les moyens à sa disposition pour que soit menée à bonne fin une fouille aussi essentielle et aussi fructueuse dans la seule ville grecque archaïque de notre territoire national.